



ASSOCIATION **NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON**

# Apporter du réconfort derrière les barreaux

Soutenir des détenus coupés de leurs proches, les écouter et faciliter leur réinsertion, c'est la mission de ces bénévoles. CLAUDINE COLOZZI

**C'**est son rituel du vendredi après-midi. Depuis cinq ans, chaque fin de semaine, Philippe, 66 ans, se rend au centre de détention de Val-de-Reuil, dans l'Eure. Cet ancien artisan électricien à la

retraite visite en ce moment quatre hommes. « Chacun a un énorme besoin de parler et, surtout, d'être écouté. Certains sont hantés par les actes qu'ils ont commis. » Philippe fait partie de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP). Adhérer à une structure n'est pas obligatoire pour entamer cette démarche mais cela permet de bénéficier de l'expertise d'une

formation qui a fait ses preuves. On y organise des groupes de parole afin de mieux appréhender les éventuelles difficultés. Créée en 1932, cette association d'intérêt général, reconnue d'utilité publique, aide moralement et matériellement les personnes en maisons d'arrêt et

en centres de détention. « Son principal moyen d'action est la visite individuelle, réalisée par des citoyens volontaires, à des condamnés qui en font la demande, résume Paul Marconot, président de l'ANVP. Mais son champ d'action est bien plus large puisque nous accompagnons de plus en plus les anciens détenus à l'extérieur, dans leur processus de réinsertion sociale. »

## ÇA VAUT LA PEINE!

**1 310**  
visiteurs et candidats  
visiteurs de prison.

**90%**  
des établissements  
pénitentiaires couverts.

**5 500**  
détenus concernés.

**77 000**  
heures d'entretien.

Les visites hebdomadaires se déroulent au parloir avocat, dans lequel la conversation ne peut être ni écoutée ni contrôlée. Un moment privilégié, en face-à-face, entre le bénévole et le prisonnier. La première rencontre est toujours un moment important. « Je rentre dans la pièce et je dis : "Bonjour, je m'appelle Annick !" La confiance s'instaure rapidement. Ça doit être les cheveux blancs », s'amuse Annick, 74 ans, visiteuse depuis vingt-deux ans et présidente de la section locale Rouen-Val-de-Reuil-Evreux de l'ANVP. « Si la conversation peine à s'engager, je raconte des choses simples de mon quotidien, comme une séance de jardinage. »

Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) attribue un détenu à un visiteur. Si, au départ, le bénévole ne connaît jamais les motifs d'incarcération, il finit par les découvrir à un moment ou un autre. « La plupart des détenus ont besoin de "vider leur sac". Parfois dès le début ou bien un jour, sans prévenir. Il ne faut pas avoir peur de cela. On s'attache à visiter une personne, en la dissociant des actes qu'elle a commis, précise Annick. On doit pouvoir parler de tout, sans sujet tabou. »

### Garder le contact pour ne pas hypothéquer l'avenir

La mission de ces intervenants consiste à accompagner le détenu mais aussi à favoriser sa réinsertion. « Je leur dis toujours : "Vous êtes là parce que vous avez enfreint la règle du jeu collective. La société vous a sanctionné mais ne vous rejette pas. Vous valez quelque chose" », souligne Paul Marconot. En leur permettant de maintenir un lien social, les visiteurs les préparent peu à peu à leur retour à la vie civile. Une période qui fait peur quand on a passé de longues années derrière les barreaux. « Beaucoup s'effondrent dans la perte d'estime de soi. Nous sommes aussi là pour les aider à trouver en eux la force de rebondir », reconnaît Philippe.

Au fil du temps, une relation forte peut s'instaurer entre ces binômes improvisés. Récemment, après en avoir discuté avec son épouse, Philippe a invité à déjeuner chez lui l'un des détenus ayant pu bénéficier d'une permission de sortie. « Nous avions même prévu un gâteau car c'était

« Beaucoup de détenus ne reçoivent aucune visite pendant leur incarcération. Notre présence est très souvent leur seul lien avec la société »

Philippe, 66 ans.

son anniversaire. Cette marque de confiance lui a fait énormément de bien », raconte Philippe, qui a « pris cette décision en conscience » mais reconnaît que l'on peut également garder une certaine distance dans la relation.

Plonger, chaque semaine, au cœur d'un établissement pénitentiaire et rencontrer des personnes qui portent un lourd passé n'a rien d'anodin. Chaque visiteur se souvient de la première fois où il a franchi les différentes portes, entendu le bruit des clefs qui s'entrechoquent. Philippe ne s'y est pas encore totalement habitué. « Quand je sors, je prends une profonde inspiration. Je goûte à la liberté et au bonheur de rentrer dans mon foyer, auprès des miens. » ●

### ÇA VOUS INTÉRESSE ?

L'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP) recherche des bénévoles car de nombreuses personnes incarcérées sont sur liste d'attente.

✓ **Comment aider ?** Il faut avoir moins de 75 ans et un casier judiciaire vierge. Un premier entretien a lieu avec le responsable local de l'ANVP. Puis, le candidat écrit une lettre de motivation au directeur pénitentiaire et au service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). Une enquête est réalisée à l'issue de la demande. Le visiteur reçoit un agrément, pour une durée de deux ans, sur un seul établissement pénitentiaire. Les qualités requises ? Être solide psychologiquement, bienveillant, empathique et dans une écoute active.

✓ **À quel rythme ?** Une fois par semaine.

✓ **Où s'adresser ?** Sur le site de l'association ([anvp.org](http://anvp.org)) ou bien par téléphone au 01 55 33 51 25.